

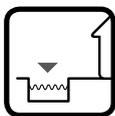
MORTIERS COLLES POUR CARRELAGE

CERMIPLUS XL FLEX

HAUTE DÉFORMABILITÉ NEUF ET RÉNOVATION

GAMME EXCELLENCE

- Pour la pose de tous revêtements céramiques et similaires
- Déformable et temps ouvert allongé
- Collage direct sur ancien carrelage et plancher rayonnant électrique (PRE)
- Façades
- Piscines



■ GRIS ■ BLANC



CONSOMMATION

6 kg environ/m².



LE PLUS

Formulation réduisant de 70 à 85 % l'émission de poussière au gâchage.



LE CONSEIL

Pour la pose de grands formats sur sol chauffant (eau chaude).

COMPOSITION

Liant hydraulique gris ou blanc, sables de granulométrie étudiée, résines redispersables, adjuvants spéciaux de type cellulosique et autres assurant la régulation de prise, le pouvoir collant et la rhéologie.

Sac de 5kg, 10kg (gris) et 25kg.

Conservation : 2 ans dans l'emballage fermé et à l'abri de l'humidité

Chaque sac présente un code de fabrication facilement identifiable.

CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos avant étalement 10 min
- Durée pratique d'utilisation (DPU)..... 3 h
- Temps ouvert pratique 30 min
- Délai d'ajustabilité..... 30 min
- Temps d'attente avant jointoiment 24 h
- Délai de mise en circulation des sols..... 48 h



Contrôle du support



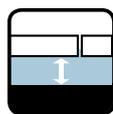
Température de mise en œuvre



Temps ouvert moyen 30 min



Temps de vie en auge 3 h



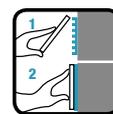
2 à 10 mm



7 L*



U6 - U9
E10 - E15



DOMAINES D'EMPLOI

Supports conformes à la NF DTU 52.2.

EN MURAL INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR :

- Béton banché ou préfabriqué,
- Enduit base ciment au DTU 26.1,
- Enduit monocouche (CS IV),
- Plaques de plâtre cartonnées (hydrofugées ou non),
- Cloison de carreaux de terre cuite,
- Bloc de béton cellulaire

EN SOL INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR :

- Dallage sur terre plein,
- Planchers béton, dalles ou chapes,
- Sols chauffants, y compris PRE, planchers réversibles (pour les très grands formats 3600 à 10000 cm², utiliser le CERMIFACE avec le CERMIPLUS XL FLEX).
- SEL : CERMITANCHE, CERMIPROOF ST
- Etanchéité SEL sablée

AUTRES EMPLOIS EN INTÉRIEUR :

- Doublage en panneaux de polystyrène revêtus prêts à carrelé
 - Chape et béton allégés (voir A.T., respecter la densité exigée)
 - Procédé de protection à l'eau (SPEC CERMICRYL : MEMBRANE PPE)
 - Chape sulfate de calcium (Anhydrite...) : appliquer le primaire CERMIFILM.
 - Chape sèche (plaque spécial sol)
Se reporter à l'A.T.
 - Avec CERMIFACE sur plancher de panneaux CTBH, CTBX, voir FT n° 820.
- Se reporter aux fiches conseils n° 44 et 65

RÉNOVATION :

Etude préalable et préparation du support selon le CPT sol intérieur P3 rénovation.

Application sur

- anciens revêtements céramiques (sans primaire) :
 - Sol et mur intérieur
 - Sol extérieur (nous consulter)
- dalles vinyl rigides et dures,
- anciennes colles* bitumineuses, néoprènes ou en solution.
- Anciens PVC homogènes en lés sans sous-couche ou dalles plastiques semi-flexibles.
- Anciennes peintures* abrasées sur support béton et ciment.

* Avec primaire CERMIGRIP ou CERMIPRIM RAPID.

- Pour les modalités de préparation et mise en œuvre
- Se reporter aux fiches conseils n° 41 et 42 et au CPT Rénovation Cahier 3529.

PISCINES, CUVES, FONTAINES :

- étanchéité : S.E.L. CERMIPROOF ST

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS**CONFORMES À LA NF DTU 52.2.**

- Grès : grès pressés, grès étirés, grès cérames fins vitrifiés et porcelainés.
- Terre-cuite : briquettes, pavés, carreaux.
- Pierres naturelles, marbres (y compris ceux de porosité < 5 %), granits, laves. (Utiliser le CERMIPLUS XL FLEX Blanc ou le CERMISTONE).

- Divers : Briare, pâte de verre, faïence.
 - Dalles ciment reconstituées et pressées
 - Eléments moulés et coulés base ciment (Nous consulter).
- La masse surfacique est limitée à 40 kg/m² en mural.

MISE EN ŒUVRE**GÂCHAGE**

- de préférence avec un malaxeur électrique à vitesse lente, 7 litres d'eau environ (*± 0,375 L) pour 25 kg de poudre. Laisser reposer la pâte gâchée 10 minutes environ avant emploi.
 - Etaler le CERMIPLUS XL FLEX en couche régulière sur le support. Régler la surface à l'aide du peigne.
- Procéder par simple ou double encollage (support + beurrage de l'envers du carreau) suivant le cas.
- Appuyer fortement le carreau dans le lit de colle jusqu'à écrasement des sillons frais.

Peigne adapté à chaque usage et consommation de poudre en kilos par m² pour le gâchage normal.

		S ≤ 300 cm ²	S ≤ 500 cm ²	S ≤ 1200 cm ²	S ≤ 2000 cm ²	S ≤ 2200 cm ²	S ≤ 3600 cm ²	S ≤ 10 000 cm ²
MUR INTÉRIEUR	cloison ou doublage terre cuite béton cellulaire	U6 (3,5 kg)		U9* (7 kg)				
	enduit ciment béton						E10* (8 kg)	
SOL INTÉRIEUR		U6 (3,5 kg)	U9 (4,5 kg)	U9 ⁽¹⁾ (4,5 kg)	U9* (7 kg)		E10* (8 kg)	E15* ⁽⁴⁾ (12 kg)
SOL EXTÉRIEUR		U6* (5 kg)	U9* (7 kg)		E10* (8 kg)		E10* ⁽²⁾ (8 kg)	
MUR EXTÉRIEUR		U6* ⁽³⁾ (5 kg)	U9* ⁽³⁾ (7 kg)		U9* ⁽³⁾ (8 kg)	E10* ⁽³⁾ (8 kg)		

* Double encollage obligatoire par beurrage de l'envers des carreaux.

⁽¹⁾ Double encollage obligatoire pour les carreaux de faible porosité selon DTU.

⁽²⁾ Hors DTU.

⁽³⁾ Limitation à 3600 cm² pour les pierres de porosité > 2 % et à 6 m de haut. / à 2000 cm² pour les pierres de porosité ≤ 2 %. En façade : hauteur de l'ouvrage limitée à 28 m pour S ≤ 2000 cm² et 6 m pour S ≤ 3600 cm²

⁽⁴⁾ Nous consulter : exigences supplémentaires :

- carreaux de longueur maximale 120 cm, de courbure et de voile 1 mm maximum.
- supports béton et chape de planéité 3 mm maximum sous la règle de 2 m.

Emplois non visés.

FINITION

Réalisation des joints 24 à 48 heures après la pose. En revêtement mural extérieur, il est conseillé d'utiliser le CERMIJOINT BM qui permet de s'affranchir des joints de fractionnement. Cf. DTU. En sol, le trafic piétonnier peut intervenir dans les 2 jours.

** Entre 70 et 85% de réduction des poussières avant gâchage

(1) Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



CERMIX

www.cermix.com
p.m.o@cermix.com

Se reporter systématiquement à la fiche technique et fiche de données de sécurité, disponibles sur notre site www.cermix.com

FICHE TECHNIQUE N°620 - 01/2018